



RAPPORT ANNUEL

2017 - 2018

« TABLE DES MATIÈRES » ▶

3	MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE	13	DANS LES MÉDIAS
4	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	14	RAPPORT DE RECHERCHE SUR LA CLINIQUE JURIDIQUE DU MILE END
4	MESSAGES DE L'EXÉCUTIF	15	L'ACCOMPAGNEMENT
6	NOTRE ÉQUIPE	16	SOUTIEN PSYCHOSOCIAL
7	LA CLINIQUE EN BREF	17	AVOCAT.ES BÉNÉVOLES
8	LES QUARTIERS : LE MILE END	18	LES TÉMOIGNAGES DES ÉTUDIANT.ES
9	LES QUARTIERS : PETITE-BOURGOGNE	19	LES TÉMOIGNAGES DES CLIENT.ES
10	LES QUARTIERS : PARC-EXTENSION	20	STATISTIQUES CLIENTS
11	2017-2018 ÉVÉNEMENTS SAILLANTS : IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ JURIDIQUE	21	FINANCES
12	2017-2018 ÉVÉNEMENTS SAILLANTS : PARTICIPATION À LA VIE COMMUNAUTAIRE DES QUARTIERS	22	NOS DONATEURS ET SUBVENTIONS



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



L'action!

C'est ce que nous avons toujours prôné à la Clinique juridique du Mile-End. Depuis nos débuts, le mantra est clair : il faut faire quelque chose pour améliorer l'accès à la justice. Analyser le problème en long et en large, produire des études qui accumuleront de la poussière, ne nous intéresse guère.

Dès nos débuts en 2002, à mon avis, la chose à faire était évidente : donner des conseils et des informations juridiques aux personnes qui n'ont pas les moyens d'engager un avocat et, ainsi, les aider à faire valoir leurs droits. J'aime les solutions plutôt simples. Elles m'interpellent.

Go! Go! Go!

C'est notre spécialité depuis plus d'une décennie : aider les personnes aux prises avec des problèmes juridiques sur le terrain, de façon très concrète. Nous assistons des personnes à qui un mandat d'aide juridique est refusé pour des raisons administratives ; nous expliquons aux parents comment remplir les formulaires pour le calcul de la pension alimentaire ; et nous aidons les gens à négocier des ententes avec les avocats des locateurs intransigeants.

Lorsqu'il a été proposé d'ouvrir des points de services dans la Petite-Bourgogne et à Parc-Ex, le conseil d'administration a approuvé ces projets sans hésitation et avec enthousiasme. Nous estimons qu'aider davantage de personnes à naviguer à travers le système juridique est un bien indiscutable.

Cette année, les sages directeurs et directrices de la Clinique juridique – qui sont, dans les faits, plutôt jeunes – ont encouragé les membres du conseil d'administration à s'arrêter, à prendre un peu de recul, et à réfléchir à ce que nous faisons. Ils nous ont demandé d'essayer de trouver les mots justes pour décrire notre mission et notre mandat.

C'est loin du *Go!-Go!-Go!* avec lequel nous sommes tellement à l'aise. J'étais réticente à engager la Clinique dans un processus d'autoréflexion, craignant que nous passerions des heures à nous regarder le nombril alors qu'il y a tant de travail à faire et tant de personnes à aider. Et, je l'admets, la perspective de passer des heures dans une salle de conférence avec d'autres juristes pour en arriver à un consensus sur la façon de rédiger quelques phrases était loin d'être séduisante.

C'est tellement plus agréable - et plus facile - de trouver de meilleurs moyens d'aider nos clients et d'en rejoindre d'autres dans le besoin. Mais nos jeunes directeurs avaient raison. Parfois, il faut s'arrêter et réfléchir à ce que nous faisons pour pouvoir rester fidèles à nos valeurs et en faire davantage. Qui plus est, nous avons besoin des mots justes pour décrire notre travail aux membres de la communauté et aux bailleurs de fonds.

Alors, nous avons entamé un processus de réflexion au sein du conseil d'administration. Nous avons même fait du « brainstorming » et de la « visualisation » ! Nous avons parlé à tour de rôle d'idéaux juridiques et avons émis des idées, pour le moins utopiques, sur ce qu'aurait l'air une société véritablement juste dans laquelle tous ont accès au système judiciaire. Une fois mon scepticisme mis de côté, le tout s'est avéré moins pénible que je le craignais. Au contraire, l'exercice s'est révélé fructueux.

J'ai certes mis un peu de temps à comprendre la différence entre la mission et la vision d'une organisation à but non lucratif, mais maintenant je maîtrise la chose – et je ne vais pas l'oublier. Selon le jargon du monde caritatif, la mission décrit ce qu'une organisation fait de façon journalière. Alors que la vision est plus étendue : elle décrit ce pour quoi l'organisation fait ce travail et la société à laquelle l'organisation aspire.

Alors, maintenant, sans plus tarder j'ai le plaisir de vous présenter la vision et la mission de la Clinique :

VISION : Nous visons un monde où tous ont un accès égal au système juridique, peu importe leurs moyens, où nos cliniques communautaires jouent un rôle clé pour assurer cet accès. Nous voulons que nos cliniques soient un modèle pour d'autres, dans autant de quartiers que possible.

MISSION : Promouvoir l'accès à la justice en fournissant le soutien requis aux personnes dans le besoin, tout en engageant la communauté juridique dans cet objectif.

Je remercie les employés et les membres du conseil d'administration – les anciens, tout comme les nouveaux – pour leurs efforts et pour les heures qu'ils ont passées à trouver ces mots, et pour avoir enduré ma résistance initiale à ce projet d'auto-identification.

Maintenant, passons à l'action. Je vous invite à lire notre rapport annuel et à contribuer à notre mission par tous les moyens qui vous sont possibles.

Let's go!

ME GEETA NARANG

◀ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ▶

M^e Geeta Narang (Présidente & Fondatrice)
M^e Aisha Topsakal (Vice-présidente)
M^e Allen Mendelsohn (Trésorier)

M^e Caroline Moreau (Secrétaire)
Valérie Gascon
M^e Michèle Moreau

M^e Marek Nitoslowski
M^e Olga Redko



de g. à d.: Marek Nitoslowski, Geeta Narang, Caroline Moreau, Valérie Gascon, Olga Redko, Michèle Moreau, Allen Mendelsohn

◀ MESSAGES DE L'EXÉCUTIF ▶

UN MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

« C'est plus particulièrement le suivi personnalisé et individualisé de chacun des dossiers qui apparaît comme déterminant, puisqu'il permet aux clients d'avoir accès à une réelle assistance, au-delà de la simple information (...) ».

Telle était l'une des puissantes conclusions du rapport de recherche sur la CJME, mené par l'équipe du chantier *Autoreprésentation et plaideur citoyen* dans le cadre du partenariat de recherche *Accès au droit et à la justice* (ADAJ). Au cœur du service rendu par tous les acteurs de la CJME se retrouve immanquablement ce souci de donner une aide véritable aux personnes qui se présentent à nos cliniques.

Le désir d'avoir un impact dans les dossiers de nos clients demeure encore et toujours le fil conducteur qui nous motive. Tout comme notre engagement envers nos clients, ce dernier s'étend également envers nos donateurs qui nous font confiance en nous octroyant de généreuses

contributions, et pour lesquelles nous nous assurons quotidiennement de les attribuer directement à notre mission. Dans la prochaine année, nous travaillerons fort afin de mettre en œuvre les recommandations du rapport dans le but d'améliorer nos pratiques et notre impact, en poursuivant notamment la réflexion et notre offre de services en lien avec l'accompagnement des clients.

Nous continuerons à miser sur la « dimension humaine » qui caractérise notre organisme, comme le dénote le rapport ADAJ, et à viser un meilleur accès à la justice par l'entremise de nos services.


M^e LESLIE NING



UN MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

(Directrice juridique, octobre 2017 - février, 2018; Directrice générale par intérim depuis février, 2018)

La Clinique juridique du Mile End grandit en largeur mais également en profondeur. Au cours de la dernière année, nous avons eu la chance d'avoir une équipe de recherche qui analysait nos activités, qui parlait à nos étudiants, aux usagers et aux avocats bénévoles.

Ce remue-méninge, qui a donné naissance au rapport de recherche sur la Clinique juridique du Mile End en mars 2018, nous a permis de bien cerner quel pain nous avions sur la planche!

Ainsi, depuis la dernière année, nous avons beaucoup travaillé pour améliorer l'accompagnement des usagers et pour ajouter un volet psychosocial à nos services.

Depuis mars 2018, nous participons au projet pilote sur l'accompagnement des personnes autoreprésentées avec le consortium de recherche *Accès au droit et à la justice* (ADAJ). Ce projet permettra non seulement aux chercheuses de documenter l'impact de l'accompagnement sur les justiciables, mais également d'émettre des recommandations visant à rendre la justice plus accessible.

Cet été, Isis Brisebois, étudiante à la maîtrise en dramathérapie, a été embauchée pour soutenir le personnel de la Clinique, notamment en donnant des formations sur

l'écoute active et l'intervention auprès des personnes en difficultés, mais également pour offrir de l'écoute et identifier les besoins non juridiques de notre clientèle.

Ce soutien s'est révélé incontournable. Dès les premiers mois, nous avons senti un fardeau immense être levé à la fois des épaules de l'équipe juridique, qui se sentait plus outillée, et des clients, qui ont été appuyés pour chercher des solutions globales aux problématiques vécues.

Nous continuons à travailler dans cette veine, au bénéfice de l'ensemble de l'organisation et des usagers. Nous croyons que cet apport nous permettra d'agir davantage en prévention.

M^E ANNE THIBAUT



UN MOT DU DIRECTEUR JURIDIQUE PAR INTÉRIM

(Directeur juridique par intérim depuis février, 2018)

J'ai rejoint l'équipe en mars 2018 comme directeur juridique tout juste à temps pour le lancement du rapport de recherche sur Clinique juridique du Mile End intitulé « La force du suivi personnalisé pour les personnes autoreprésentées. » Ce rapport illustre d'une façon impeccable les activités de la Clinique, et a su clairement définir les nombreux défis que j'ai à poursuivre dans le présent mandat.

Le plus grand d'entre eux est à la fois de préserver la pérennité de nos interventions personnalisées, mais également d'agir dans un contexte plus vaste de l'interdépendance de tous les aspects de l'accès à la justice.

C'est dans cet esprit que je suis fier d'avoir contribué à la consolidation de nos activités et au développement de différents services susceptibles d'aider une personne à régler elle-même son problème juridique; c'est à dire d'enseigner le droit à titre de compétence de vie en mettant sur pied des ateliers de formation conférant des capacités juridiques (surtout dans les domaines clés comme le logement).

Cette année, le droit de l'immigration a été dans notre mire d'action et c'est ainsi que nous avons mis sur pied quelques ateliers portant notamment sur les droits accessibles en fonction de la pluralité des statuts légaux.

La mission de la Clinique naît de cette volonté de compenser certaines inégalités qui apparaissent dans le fonctionnement de notre société et de s'assurer d'offrir aux groupes sociaux les plus démunies les mêmes opportunités de développement et de justice.

M^E OLIVIER ALDAMA





NOTRE ÉQUIPE

de g. à d.: Kira Page, Anne Thibault, Maryna Polataiko, Jonathan Godin, Leslie Ning, Adjani Dumas, Marc-Antoine Bigras, Vincent-Olivier Dompierre-Quinn, Mathilde Mercier, Alexandre B Romano, Ailsa Miller

EXÉCUTIF

- M^e Leslie Ning (Directrice générale)
- M^e Anne Thibault (Directrice générale par intérim)
- M^e Olivier Aldama (Directeur juridique par intérim)

SUPPORT ADMINISTRATIF

- Anik Isabelle (Comptabilité)
- Alexandra Klein (Communications)
- Jan Nato (Communications)

ÉTUDIANT.ES STAGIAIRES

- | | |
|---|---------------------|
| Marc-Antoine Bigras | Nathalie Laflamme |
| Isis Brisebois (intervenante psychosociale) | Mathilde Mercier |
| Sean Cohen | Ailsa Miller |
| Catherine Descôteaux | Nadja Momcilovic |
| Vincent-Olivier Dompierre-Quinn | Anne Petitclerc |
| Adjani Dumas | Maryna Polataiko |
| Jonathan Godin | Alexandre B. Romano |

ÉTUDIANT.ES BÉNÉVOLES

- Jordan Jaslow
- Lexi Michaud
- Pierre-Phillipe Turnbull

AVOCAT.ES BÉNÉVOLES

- | | | | |
|---|-------------------------------------|---|---------------------------------------|
| M ^e Fanny Albrecht | M ^e Stéphanie Delisle | M ^e Camille Lachance Gaboury | M ^e Andrei Roman (notaire) |
| M ^e Olivier Aldama | M ^e Alain Deschamps | M ^e Jean-Marc Lacoursière | M ^e Farah Rousseau |
| M ^e Aude Bastien | M ^e Julien Dion | M ^e Daniel Laine | M ^e Nicholas Scheib |
| M ^e Daniel Baum | M ^e Laurence Dubé-Proulx | M ^e Joanie Lapalme | M ^e Catherine Sénéchal |
| M ^e Hugo Beaulieu | M ^e Jos El Debs | M ^e Maryse Lapointe | M ^e Max Silverman |
| M ^e Marie-Hélène Bélanger | M ^e David Éthier | M ^e Félix Larose | M ^e Natasha Sivret |
| M ^e Coline Bellefleur | M ^e Renaud Gauthier | M ^e Melissa Lonn | M ^e Nicholas Teasdale |
| M ^e Martin Bergeron | M ^e Yoann Gauthier | M ^e Gabriela Machico | M ^e Gretchen Timmins |
| M ^e Mélissa Bérubé | M ^e Magalie Gingras | M ^e Alexandre McCormack | M ^e Dominique Turcotte |
| M ^e Audrey Boissonneault | M ^e Geneviève Griffin | M ^e Thu Mai Nguyen | |
| M ^e Annabel Busbridge | M ^e Mike Grodinsky | M ^e Andres Miguel Pareja | |
| M ^e Natacha Calixte | M ^e Matthew Hamerman | M ^e Benjamin Prud'homme | |
| M ^e Vincent Cérat Lagana | M ^e Alexa Jodoin | M ^e Vincent Ranger | |
| M ^e Pierre-Richard Deshommes | M ^e Aref Kodeh | M ^e Alexandre Ricci | |
| M ^e Hugo Collin-Desrosiers | M ^e Molly Krishtalka | M ^e Éva Richard | |
| M ^e Julien Delangie | M ^e Gene Kruger | M ^e Elsa Rizkallah | |

« LA CLINIQUE EN BREF »



NOTRE VISION Nous visons un monde où tous ont un accès égal au système juridique, peu importe leurs moyens, où nos cliniques communautaires jouent un rôle clé pour assurer cet accès. Nous voulons que nos cliniques soient un modèle pour d'autres, dans autant de quartiers que possible.



NOTRE MISSION Promouvoir l'accès à la justice en fournissant le soutien requis aux personnes dans le besoin, tout en engageant la communauté juridique dans cet objectif.



NOS ÉTUDIANT.ES Nous formons de futurs avocats et juristes en offrant des stages académiques et professionnels aux étudiant.es en droit.



NOTRE RÉSEAU D'AVOCAT.ES Nous recrutons des avocats et des notaires bénévoles provenant de nombreux domaines de droit pour fournir de l'information et des conseils juridiques gratuits à nos clients, ainsi que pour former nos étudiant.es en droit.



NOS CLINIQUES

MILE END : mercredi, 16h - 19h à la *Mission communautaire Mile End* au 99 rue Bernard Ouest

PARC-EXTENSION : lundi, 15h - 18h au *Comité d'action de Parc-Extension (CAPE)* au 419 rue St-Roch, bureau SS.04

PETITE-BOURGOGNE : lundi, 18h - 19h au *Centre communautaire Tyndale St-Georges* au 870 carré Richmond



NOS SERVICES

NOS CLINIQUES : La Clinique offre des services d'information, de conseils juridiques et d'accompagnement aux personnes qui ne sont pas admissibles à l'aide juridique gouvernementale et qui ne peuvent se permettre de payer pour des services juridiques privés.

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL : Depuis mai 2018, des intervenant.es et étudiant.es en travail social collaborent avec les avocat.es et étudiant.es en droit afin de les aider à agir adéquatement avec les individus plus vulnérables et à trouver des solutions adaptées à leur réalité.

ACCOMPAGNEMENT : Selon les besoins de la personne, celle-ci peut être accompagnée par un étudiant en droit, que ce soit notamment pour aller à un rendez-vous d'aide juridique, à une audience, à une séance de médiation, pour déposer des documents à la cour, ou porter plainte à la police. Cet accompagnement est un simple soutien social, mais peut faire une grande différence.

SOUTIEN JURIDIQUE : Suite à une consultation, les clients sont guidés à travers leurs démarches, que ce soit pour rédiger une mise en demeure, une procédure à la cour, pour préparer leur preuve ou leur témoignage. Nous soutenons les justiciables selon leurs besoins et nos ressources.

ATELIERS D'INFORMATION JURIDIQUE SUR MESURE : Des ateliers d'information juridique sont offerts selon les besoins identifiés par les acteurs des quartiers que nous desservons.



CLINIQUE JURIDIQUE DU MILE END

MERCREDI DE 16H À 19H (EN PARTENARIAT AVEC LA MISSION COMMUNAUTAIRE DU MILE END)



Partenaire de la Clinique juridique du Mile End depuis 2002, la Mission communautaire du Mile-End est un organisme de bienfaisance sans but lucratif qui vient en aide aux personnes et aux familles défavorisées et socialement exclues du Mile End et de la région métropolitaine de Montréal.

Depuis les dernières années, la Mission a énormément évolué, ayant commencé en tant que soupe populaire servant 20 repas par semaine, pour maintenant servir annuellement près de 15 000 repas, 10 000 paniers de nourriture et de nombreux sacs alimentaires d'urgence pour ses membres sans domicile fixe.

Population: 100,385

Familles monoparentales:

36.6%

Immigrants: 24.4%

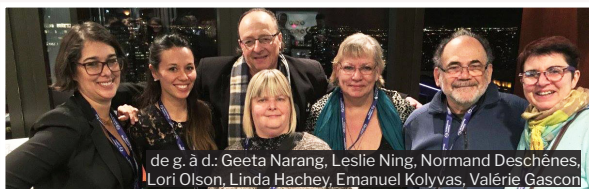
Minorités visibles: 16.4%

Personnes à faible revenu:

27.0%

Personnes de 15 ans et plus sans diplôme ou grade: 9.3%

Source : Statistiques Canada, 2011



de g. à d.: Geeta Narang, Leslie Ning, Normand Deschênes, Lori Olson, Linda Hachey, Emanuel Kolyvas, Valérie Gascon

Nombre de Clients

396

Séances de clinique

43

Consultations en personne

559



LINDA HACHEY

Directrice générale,
Mission communautaire
Mile End

La directrice générale, Linda (Lou) Hachey, décrit le partenariat avec la Clinique comme un étant basé sur la confiance: « L'approche grassroots n'a aucune prétention, elle est enracinée dans l'écoute et la compréhension des gens. Nous savons que la Clinique offre un service de qualité et nous apprécions tout ce qu'ils ont fait pendant toutes ces années ».

Elle explique que les membres de la Mission font face à une combinaison de défis: faibles revenus, itinérance, problèmes de santé mentale, monoparentalité, alcoolisme, ainsi que l'isolement qui vient avec la vieillesse. Personne ne veut être pauvre, mais avec l'embourgeoisement qui a lieu dans le Mile End, il arrive souvent que les membres défavorisés de la communauté n'ont pas les moyens de couvrir leurs besoins essentiels après avoir payé leur loyer.

Le fait que la Clinique travaille au centre d'accueil de la Mission facilite l'accès au service et permet aux membres de la communauté de se rapprocher de l'appareil judiciaire.

AVOCAT.ES BÉNÉVOLES

M^e Julien Delangie
M^e Stéphanie Delisle-Goudreau

M^e Pierre-Richard Deshommes
M^e Annie-Pier Therrien

M^e Gretchen Timmins
M^e Dominique Turcotte

Fondé en 2008 par feu Colin Irving Ad.E.

CLINIQUE JURIDIQUE TYNDALE ST-GEORGES

LUNDI DE 18H À 19H (EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE COMMUNAUTAIRE TYNDALE ST-GEORGES)



Centre communautaire
Tyndale St-Georges
Community Centre

Depuis 1927, le Centre communautaire Tyndale St-Georges offre des programmes éducatifs pour les résidents de la Petite-Bourgogne de la naissance à l'âge adulte. Le Centre offre des cours qui s'adressent tant aux plus jeunes qu'aux adultes, notamment des programmes d'alphabétisation précoce pour les enfants de 0 à 5 ans et de la formation professionnelle pour les adultes.

Population: 10,045

Familles monoparentals:

44.8%

Immigrants: 36.3%

Minorités visibles: 51.6%

Personnes à faible revenu:

43.0%

Personnes de 15 ans et

plus sans diplôme ou grade:

20.3%

Source : Statistiques Canada, 2011



Nombre de
Clients

62

Séances de
clinique

37

Consultations
en personne

81



Sean Cohen &
Christopher Lockhart

CHRISTOPHER LOCKHART

Directeur général,
Centre communautaire
Tyndale St-Georges

Sans la présence de la Clinique juridique à Tyndale, un grand nombre d'individus n'auraient pas accès à des conseils juridiques.

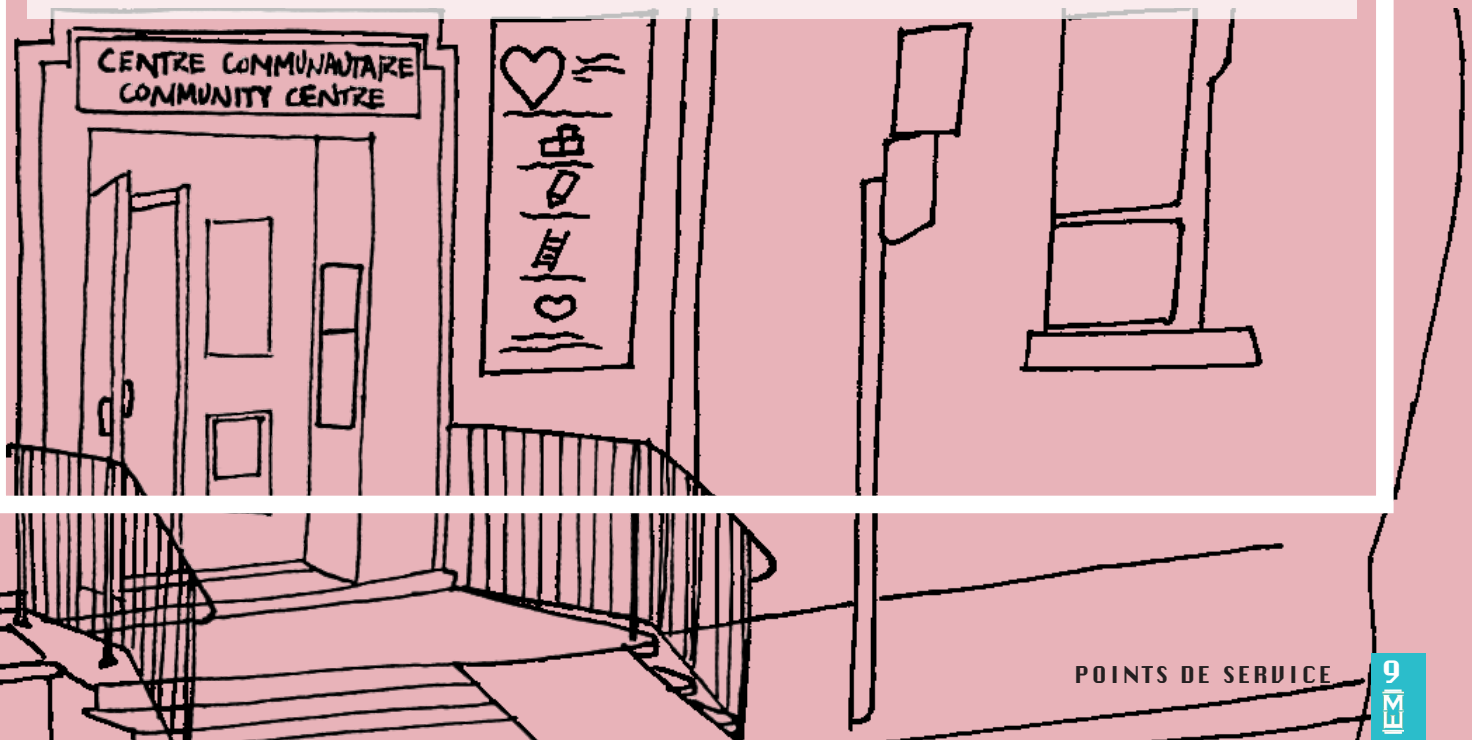
Le partenariat avec la Clinique atteint parfaitement l'objectif de notre mission et enrichit notre offre de services pour les gens de la communauté. Ces consultations hebdomadaires redonnent sans doute du pouvoir personnel aux résidents du quartier Petite-Bourgogne et contribuent à faire entendre leurs voix.

AVOCATS BÉNÉVOLES

M^e Annabel Busbridge
M^e Aref Kodeh
M^e Molly Krishtalka

M^e Melissa Lonn
M^e Farid Muttalib

M^e Alexandre Ricci
M^e Éva Richard



CLINIQUE JURIDIQUE DE PARC-EXTENSION

LUNDI DE 15H À 18H (EN PARTENARIAT AVEC LE COMITÉ D'ACTION DE PARC-EXTENSION)



Le Comité d'action de Parc-Extension (CAPE) travaille à l'amélioration des conditions de logement des résidentes et résidents les plus démunis en matière d'habitation du quartier Parc-Extension. Pour favoriser la prise en charge des conditions de logement et la défense des droits des locataires, le CAPE offre gratuitement toute une gamme de services d'information et d'aide, par téléphone ou par des rencontres individuelles sur les droits et obligations du locataire et du propriétaire, de la signature du bail jusqu'aux recours légaux.

Population: 29,285
Familles monoparentales:
30.2%
Immigrants: 60.5%
Minorités visibles: 63.4%
Personnes à faible revenu:
43.5%
Personnes de 15 ans et plus sans diplôme ou grade:
34.7%
Source : Statistiques Canada, 2011



de g. à d.: Sasha Dyck, François Brière, Olivier Aldama, Anne Thibault, Catherine Lussier, Alexandre B Romano

Nombre de Clients	Séances de clinique	Consultations en personne
236	37	368



Monique Léger et son équipe

CATHERINE LUSSIER

Coordonnatrice, Comité d'action de Parc-Extension

La Clinique juridique à Parc-Extension apporte un soutien supplémentaire aux résident.e.s de Parc-Extension et, particulièrement aux personnes vulnérables afin de les aider à défendre leurs droits. La proximité de la Clinique facilite l'accès aux personnes qui ont un grand nombre de contraintes.

Il est rassurant de savoir que les personnes que nous ne pouvons accompagner trouvent du soutien. De plus, leur implication à Parc-Extension est très appréciée. La Clinique collabore avec les organismes du quartier et s'implique sur différents projets ou comités.

MONIQUE LÉGER

Directrice générale, Ressource Action-Alimentation

Parc-Extension est un quartier d'accueil pour les nouveaux arrivants avec ou sans statut d'immigration. Ce quartier rencontre d'immenses défis, les personnes étant souvent peu outillées pour comprendre et encore moins défendre leurs droits ou dénoncer des situations difficiles.

Dans un tel contexte, l'arrivée de la Clinique juridique à Parc-Extension en 2017 a eu des impacts majeurs et en très peu de temps sur la population la plus vulnérable du quartier. Les services juridiques culturellement adaptés et accessibles ont permis à beaucoup de personnes d'avoir accès à la justice et ainsi remédier aux inégalités sociales.

En complémentarité, la Clinique a mis en place une série d'ateliers d'information pour les acteurs du milieu afin de les outiller en matière de droit et ainsi mieux répondre aux besoins multiples et vastes de la communauté.

La Clinique juridique est devenue un service essentiel dont on ne pourra plus se passer. Merci mille fois aux avocats et aux étudiants en droit pour ce précieux partenariat.

AVOCATS BÉNÉVOLES

M^e Julien Dion
M^e Maryse Lapointe

M^e Gretchen Timmins

POINTS DE SERVICE

2017-2018 ÉVÉNEMENTS SAILLANTS

Implication dans la communauté juridique



Cocktail du 21 novembre 2017

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Organisme partenaire du Chantier 1 sur l'autoreprésentation et le plaideur citoyen du consortium *Accès au droit et à la justice* (ADAJ).
Membre de la *Coalition* pour l'accès à l'aide juridique.

SEPTEMBRE 2017

19 septembre : M^e Leslie Ning participe à l'événement de lancement du Réseau national d'étudiant(e)s pro bono du chapitre de l'Université de Montréal et fait une allocution sur l'accès à la justice avec le Bâtonnier du Québec et l'hon. Claude Champagne, juge à la Cour Supérieure du Québec.

27 septembre : M^e Leslie Ning donne une formation sur l'éthique et le professionnalisme ainsi que la différence entre l'information juridique et le conseil juridique au chapitre de McGill de Pro Bono Students Canada.

OCTOBRE 2017

26 octobre : M^e Leslie Ning est panéliste à une conférence sur l'accès à la justice avec M^e Sophie Gagnon, Directrice générale de la Clinique juridique Juripop, la professeure Marie-Claude Desjardins de l'Université Sherbrooke et M^e Karine Peloffy, Directrice générale du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE).

NOVEMBRE 2017

21 novembre : Soirée de remerciement de la Clinique 2016-2017 pour les avocats bénévoles et 15i^{ème} anniversaire. M^e Gretchen Timmins a été nommée bénévole de l'année 2016-2017.

23 novembre : M^e Leslie Ning et notre administratrice M^e Sara Gauthier ont reçu le prix du Jeune Barreau de Montréal – *Jeunes Leader de demain* dans les catégories carrières alternatives et pratiques en contentieux, respectivement.

JANVIER 2018

11 janvier : Nouveau site web en ligne : www.justicemontreal.org

24 janvier : M^e Allen Mendelsohn a reçu le prix du ministre de la Justice du Québec 2018 de la Lord Reading Society pour un membre impliqué dans l'accès à la justice lors du dîner étudiant annuel.

FÉVRIER 2018

23 février : Participation de M^e Geeta Narang au panel *Regards croisés sur la justice sociale et l'accès à la justice* dans le cadre du colloque du mois de l'accès à la justice de Juripop

MARS 2018

1 mars : lancement du rapport de recherche sur la Clinique juridique du Mile End intitulé, *La force d'un suivi personnalisé pour les personnes autoreprésentées*.

14 mars : M^e Anne Thibault est panéliste à la table ronde de *Pro bono UQAM – Le rôle des organismes communautaires dans l'accès à la justice*, avec Isabelle Raffestin de la Clinique juridique Droit Devant et Geneviève Breault, organisatrice communautaire de l'Association des locataires de Villeray.

JUIN 2018

14 juin : Cocktail de remerciement aux donateurs et bénévoles de la Clinique pour la campagne de financement *1 heure de votre temps*, financé par IMK.

18 juin : M^e Olivier Aldama est panéliste à la table ronde intitulée : *Les défis de l'accès à la justice rencontré par les particuliers; l'expérience des Centres de justice de proximité et de la Clinique juridique du Mile End*.



Cocktail du 21 novembre 2017 :
Cocktail: Geeta Narang & Gretchen Timmins



Prix du Jeune Barreau de Montréal : Leslie Ning & Sara Gauthier



L'honorable ministre de la Justice Stéphanie Vallée & Allen Mendelsohn



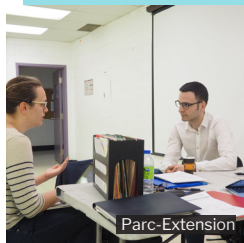
Cocktail du 14 juin 2018: de g. à d.: Audrey Boctor, Anne Thibault, Olivier Aldama, Geeta Narang, Olga Redko, Allen Mendelsohn



Cocktail du 14 juin 2018: de g. à d.: Olivier Aldama, Jessica Lelièvre & Gretchen Timmins

2017-2018 ÉVÉNEMENTS SAILLANTS

Participation à la vie communautaire des quartiers



Parc-Extension

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Participation de notre étudiant Alexandre B. Romano à la recherche en droit du logement avec le Comité d'action de Parc-Extension (CAPE) de septembre 2017 à août 2018.

Membre de la Table de quartier du Grand Plateau.



Atelier en droit de la protection de la jeunesse

SEPTEMBRE 2017

8 septembre : formation sur la diversité offerte aux étudiants et au personnel de la Clinique, animée par le Centre des organismes communautaires (CoCo).

NOVEMBRE 2017

29 novembre : atelier en droit de la protection de la jeunesse animé par M^e Anne Thibault en collaboration avec Table de la petite-enfance de Parc-Extension.

DÉCEMBRE 2017

Décembre : soutien au développement d'une politique de prévention sur le harcèlement psychologique et sexuel pour deux organismes de Parc-Extension avec la collaboration de notre stagiaire Mathilde Mercier et M^e Anne Thibault.

FÉVRIER 2018

9 février : atelier sur la désescalade de conflit et la santé mentale offert aux étudiant.es et employés de la Clinique, animé par le Centre des organismes communautaires (CoCo).

MARS 2018

15, 27, 28 mars : formations sur la compréhension du crédit dispensées par M^e Olivier Aldama offert à des jeunes du secondaire en partenariat avec l'organisme *Déclic*.

MAI 2018

Mai à août : soutien au développement des règlements de la Table de quartier de Parc-Extension offert par M^e Olivier Aldama et Alexandre B. Romano (étudiant).

JUIN 2018

14 juin : formation sur les droits des réfugiés au Centre d'aide à la famille (CAF) dispensée par M^e Olivier Aldama et notre étudiante Nadja Momcilovic.

JUILLET 2018

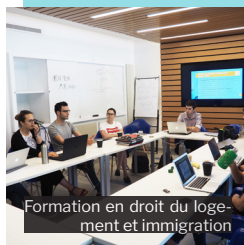
18 juillet : formation sur la diversité dans un contexte de relation d'aide, développée par notre étudiante Anne Petitclerc et Djeneba Traoré, intervenante psychosociale à Ressource Action Alimentation, offerte au personnel de la Clinique.

19 juillet : formation en droit criminel et pénal, offerte aux étudiant.es de la Clinique en août 2018, développée par Catherine Descôteaux, étudiante en droit et M^e Pierre-Richard Deshommes, avocat, criminaliste.

AOÛT 2018

2 août : formation sur l'intervention auprès des personnes en difficultés, offerte au personnel de la Clinique en août 2018, développée par notre intervenante psychosociale Isis Brisebois, étudiante à la maîtrise en dramathérapie.

2 août : formation en droit du logement, offerte aux étudiant.es de la Clinique, développée par Anne Petitclerc, étudiante en droit et M^e Olivier Aldama.



Formation en droit du logement et immigration



Formation sur la diversité dans un contexte de relation d'aide



Atelier sur les droits des réfugiés



Cocktail du 14 juin 2018

◀ DANS LES MÉDIAS ▶

Article de Martine Turennein intitulé *Voici les jeunes avocats « leaders de demain » !*, publié dans Droit Inc., le 19 octobre 2017.

Article de Jean-François Parent intitulé *Voici les 7 avocats les plus prometteurs en ville!*, publié dans Droit Inc., le 24 novembre 2017.

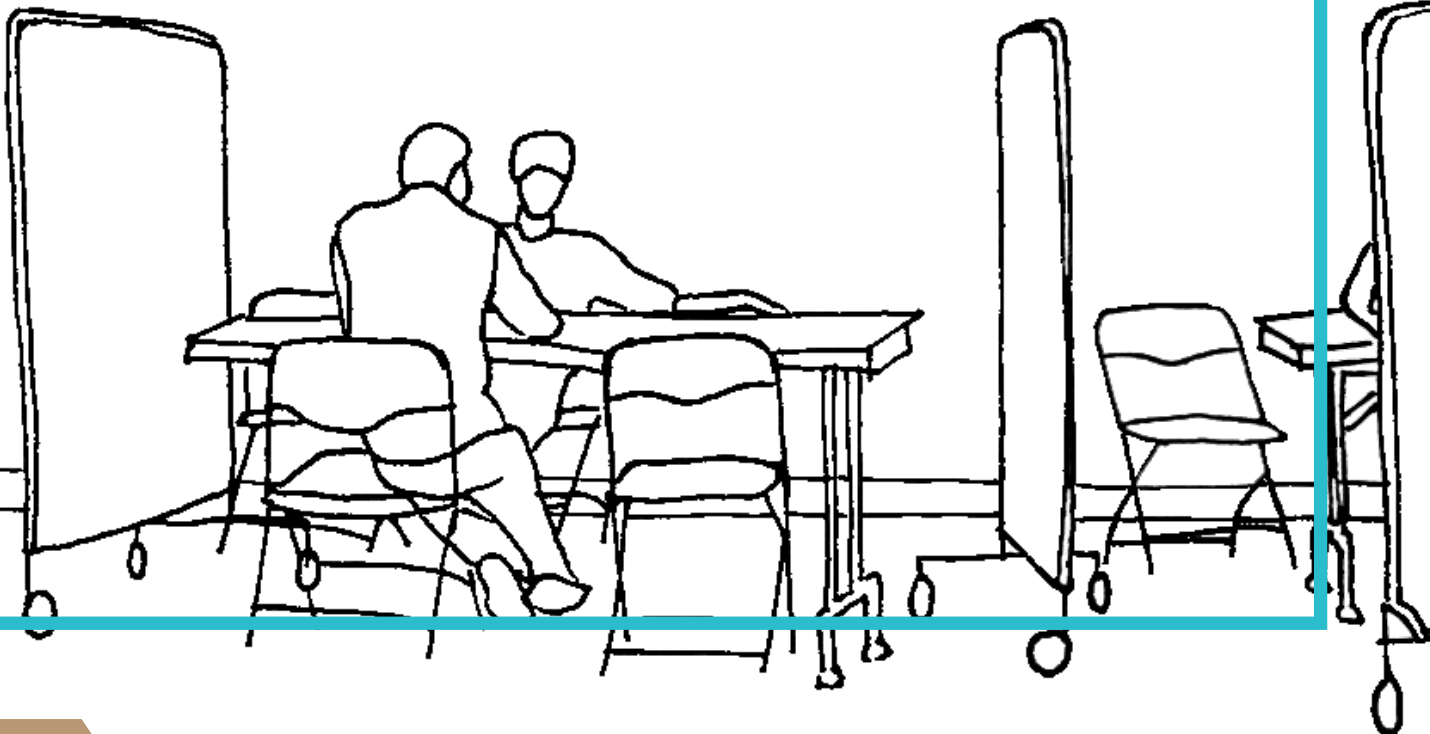
Rapport de recherche sur la Clinique juridique du Mile End intitulé, *La force d'un suivi personnalisé pour les personnes autoreprésentées*, publié le 1^{er} mars 2018 par les chercheur.es Emmanuelle Bernheim, Dominique Bernier, Alexandra Bahary-Dionne, Laurence Guénette et Louis-Phillipe Jannard.

Article de Jean-Marc Parent intitulé *Les citoyens qui se défendent seuls sont en détresse*, publié dans Droit Inc., le 2 mars 2018.

Article de Céline Gobert intitulé *La Clinique juridique du Mile End a besoin de vous*, publié le 12 avril 2018 dans Droit Inc., dans le cadre du lancement de la campagne de financement *1 heure de votre temps*.

Lettre ouverte intitulée *L'accompagnement, une nécessité*, publiée dans La Presse le 24 juillet 2018 et co-rédigée par Me Anne Thibault, Véronique Fortin, Marie-Claude Desjardins et Emmanuelle Bernheim.

Lettre ouverte intitulée *L'accès à la justice comme enjeu électoral*, publiée dans Le Devoir, le 29 septembre 2018. M^e Anne Thibault, signataire.



« RAPPORT DE RECHERCHE »

Accès au Droit et à la Justice (ADAJ)

Le rapport de recherche sur la Clinique juridique du Mile End : La force d'un suivi personnalisé pour les personnes autoreprésentées

par Emmanuelle Bernheim, Dominique Bernier, Alexandra Bahary-Dionne, Laurence Guénette et Louis-Phillipe Jannard

Le 1^{er} mars 2018, l'équipe de recherche du chantier sur l'autoreprésentation et le plaideur citoyen du consortium de recherche Accès au droit et à la justice (ADAJ) a publié son premier rapport de recherche sur la Clinique juridique du Mile End. Le rapport fait état des pratiques de la Clinique et émet des recommandations quant à l'amélioration de son fonctionnement et de son développement.

Dans la partie suivante, nous présentons les pistes de réflexion suggérées ainsi que les suggestions que nous avons mises en place depuis :

- ▶ Soutien psychosocial : Offrir de la formation aux étudiants et au personnel; développer des liens avec des professionnels non-juristes; obtenir du soutien de travailleurs sociaux durant et après les consultations.
- ▶ Offrir un service d'accompagnement régulier
- ▶ Augmenter les heures d'ouverture et la visibilité de la Clinique

Depuis mars 2018, la Clinique développe un projet de soutien psychosocial, ainsi qu'un programme d'accompagnement pour les personnes nécessitant un soutien additionnel.

Nous remercions l'équipe de recherche du Chantier 1 du consortium ADAJ :

Pierre Noreau Directeur du projet ADAJ
Emmanuelle Bernheim, chercheure
Dominique Bernier, chercheure
Alexandra Bahary-Dionne, chercheure étudiante
Delphine Gauthier Boiteau, chercheure étudiante
Louis-Philippe Jannard, chercheur étudiant
Laurence Guénette, chercheure étudiante

ADAJ

Accès au
Droit et
À la Justice



Recommandation du rapport de recherche sur la Clinique juridique du Mile End : L'accompagnement

L'accompagnement des justiciables non représentés

L'accompagnement à la Clinique est un soutien social offert aux justiciables non représentés les aidant à bien s'orienter à travers le système judiciaire, notamment en les guidant vers les ressources juridiques appropriées telles que l'aide juridique, les greffes des tribunaux, le plumitif, ou encore en les accompagnant à une médiation ou une audience.

Une recommandation du rapport de recherche

L'accompagnement était l'une des recommandations phares du rapport de recherche sur la Clinique juridique du Mile-End. En effet, bien que ce service pouvait être offert occasionnellement par un.e étudiant.e, le rapport souligne les effets bénéfiques de ce soutien, et l'importance d'augmenter les possibilités pour les justiciables de recourir à ce service.

Un projet pilote

Suite à la publication du rapport, un projet pilote visant à documenter en profondeur l'impact de ce soutien pour les justiciables a été mis en place par le chantier 1 du consortium de recherche ADAJ sur les personnes autoreprésentées et le plaideur citoyen. La Clinique est devenue l'un des partenaires principaux avec le Centre de justice de proximité du Grand Montréal.

Une formation sur l'accompagnement

En mai 2018, une formation pratique sur l'accompagnement à la cour a été donnée aux étudiant.es, leur permettant de se familiariser avec les services administratifs des tribunaux et du processus judiciaire. Ainsi, nous leur avons demandé d'effectuer différentes observations en salle d'audience, et de répondre à des questions sur les services offerts par les greffes et les organismes présents au Palais de justice de Montréal et à la Cour municipale de Montréal. Finalement, des directives sur l'accompagnement ont été développées, afin de bien clarifier et circonscrire les limites de ce soutien.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des partenaires dans ce projet, dont ADAJ, le Centre de justice de proximité du Grand Montréal et l'ensemble des étudiant.es.



◀ SOUTIEN PSYCHOSOCIAL ▶

Recommandation du rapport de recherche sur la Clinique juridique du Mile End : Soutien psychosocial

L'intégration d'une approche psychosociale à nos services légaux

La Clinique développe présentement un projet de soutien psychosocial en appui aux étudiant.es en droit et avocat.es qui interagissent avec des personnes vulnérables, afin de leur permettre d'identifier des solutions cohérentes, tenant compte des dimensions sociales de la personne. Ce soutien a non seulement été demandé par les étudiant.es et les avocat.es, mais fait également partie des recommandations émises par les chercheur.es du consortium ADAJ dans le rapport de recherche sur la Clinique juridique du Mile End.

À ce jour, nos intervenant.es nous ont aidé à développer les services et outils suivants :

Références adéquates

Les intervenant.es offrent des références appropriées vers des services communautaires et institutionnels.

Formation en relations humaines et en santé mentale

Nous développons de la formation pour nos avocat.es et étudiant.es en droit qui interviennent auprès de personnes vulnérables.

Écoute active

Nos intervenant.es offrent de l'écoute et du soutien.

Solutions sociojuridiques

Les intervenant.es offrent une collaboration enrichissante à notre équipe d'avocat.es et d'étudiant.es en droit, nous permettant de trouver des solutions, tant au niveau légal que social.

Au cours de l'été 2018, nous avons accueilli notre première intervenante psychosociale, Isis Brisebois, étudiante à la maîtrise en dramathérapie à l'Université Concordia.

L'intervention psychosociale est, pour la Clinique juridique du Mile End, un nouveau champ que nous tentons de défricher. Je suis convaincue que ce type d'intervention propose des services complémentaires au soutien juridique offert par les juristes. Ainsi, durant l'été 2018, il m'a été donné la chance d'explorer la force de cette complémentarité entre les approches légales et psychosociales. Force m'a été de constater, qu'une fois unies, elles offrent une aide directe et nécessaire aux communautés dans lesquelles elles s'implantent.

Au processus judiciaire, qui est déjà une source anxieuse pour plusieurs personnes, s'ajoute souvent des problématiques psychosociales : un statut socio-économique précaire, un état de santé physique ou mental altéré ou encore, une situation éprouvante. Ce faisant, certaines personnes se présentant à la Clinique sont dans un état de crise et ont besoin d'être apaisées. L'étroite collaboration entre avocat.e et intervenante permet de développer une approche systémique et un accompagnement plus entier pour chaque personne.

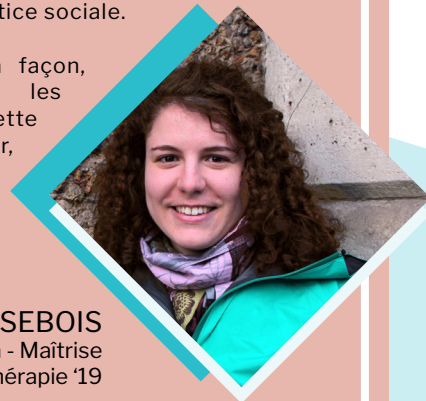
L'accompagnement psychosocial permet notamment de légitimer les sentiments et les expériences vécues par chacun. Après tout, peu importe les fondements juridiques et le fardeau de la preuve, la souffrance vécue, elle, est bien réelle.

Le suivi psychosocial parallèle à une démarche devant une cour de justice, au cours d'une médiation ou durant des demandes auprès des corps policiers, assure un support

social et encourage la reprise de confiance. En préparation à ces instances, l'intervenante peut entre autres, aider la personne à organiser sa pensée et synthétiser ses idées. L'intervention psychosociale peut aussi évaluer les besoins, sonder les mécanismes sous-jacents et aider à guider l'usager vers d'autres ressources. Notre expérience auprès de chaque personne dans le besoin nous a d'ailleurs démontré les bénéfices de ces interventions.

En somme, l'accompagnement psychosocial permet de créer un espace d'expression et d'échange propre à chaque personne. Cet espace tend à briser leur isolement face aux problèmes judiciaires en leur offrant une perspective sociale. C'est ainsi que, peu à peu, ces outils d'entraide creusent des brèches dans le mur des solitudes et créent de nouvelles voies vers la justice sociale.

Je suis fière d'avoir, à ma façon, contribué à développer les services offerts par cette clinique juridique de quartier, un organisme qui cherche à accueillir les gens dans leur entière complexité plutôt que comme de simples clients.



ISIS BRISEBOIS
Concordia - Maîtrise
en dramathérapie '19

« AVOCAT.ES BÉNÉVOLES »

Nos avocat.es et notaires bénévoles contribuent au soutien juridique en offrant les services suivants.

- ▶ Consultations sans rendez-vous
- ▶ Consultations téléphoniques avec un.e avocat.e de la Clinique
- ▶ Soutien à la rédaction d'une procédure judiciaire, dans un règlement, etc.
- ▶ Participation aux ateliers d'information juridique et aux formations offertes à nous étudiant.es en droit
- ▶ Prise en charge complète d'un dossier à travers un mandat pro bono

Peut importe la façon ou le domaine dans lequel nous pratiquons, ou ce que nous chargeons, en tant qu'avocat et avocate, nous détenons une mine d'or de connaissances dont la population aspire. Être bénévole à la CJME c'est mon engagement à mettre mes connaissances au service de la communauté.

M^e MAX SILVERMAN

Le temps que j'offre à la Clinique me permet de contribuer concrètement à l'accès à la justice en aidant les usagers et usagères à identifier leur problème juridique et à déterminer les différentes alternatives qui s'offrent à eux et elles pour les résoudre.

M^e MARYSE LAPOINTE

Me Gretchen Timmins, avocate bénévole de l'année 2017

En 2017, Me Gretchen Timmins a non seulement participé aux consultations sans-rendez-vous dans le quartier du Mile-End, mais a également pris en charge un dossier pro bono tout en encadrant une étudiante effectuant de la recherche sur le dossier. Nous avons souligné son dévouement lors du Cocktail de remerciement/15e anniversaire de la Clinique le 21 novembre 2017.

LE COMITÉ DES AVOCAT.ES BÉNÉVOLES

M^e Annabel Busbridge
M^e Stéphanie Delisle-Goudreau
M^e Molly Krishtalka
M^e Maryse Lapointe
M^e Miguel Andreas Parejas
M^e Éva Richard
M^e Gretchen Timmins
M^e Alexandre Ricci
M^e Andrei Roman (notaire)



de g. à d.: Éva Richard, Olivier Aldama, Anne Thibault, Gretchen Timmins, Annabel Busbridge, Maryse Lapointe, Molly Krishtalka, Stéphanie Goudreau-Delisle, Alexandre Ricci

Créé en juin 2018, le comité d'avocat.es bénévoles a également été développé en réponse au rapport de recherche sur la Clinique juridique du Mile-End

Objectif du comité :

- ▶ Obtenir de la rétroaction de la part des avocats qui participent aux consultations sans rendez-vous, ainsi qu'aux autres services
- ▶ Émettre des recommandations sur les outils et projets à développer pour améliorer les services en place
- ▶ Contribuer à l'organisation des événements de la Clinique
- ▶ Stimuler l'implication de l'ensemble des avocat.es bénévoles à différents niveaux
- ▶ Offrir une voix au comité à l'intérieur du conseil d'administration

« TÉMOIGNAGES »

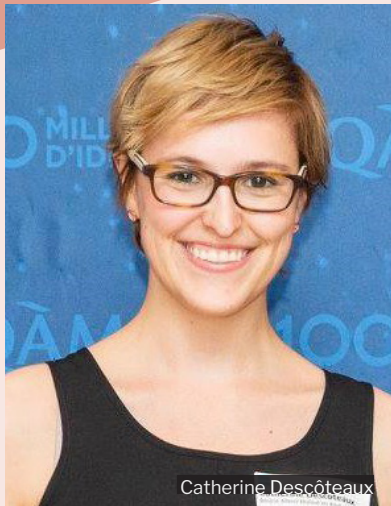
DES ÉTUDIANT.ES

Plus que n'importe quel cours universitaire, le temps que j'ai travaillé à la CJME m'a fait comprendre l'ampleur des difficultés vécues par les individus et les collectivités lorsqu'elles souhaitent accéder au système de justice. J'ai aussi compris qu'il ne faut pas perdre espoir. La CJME aide non seulement les individus à naviguer à travers l'écosystème juridique, mais outille également les individus à travers leurs efforts d'éducation juridique, les encourageant à développer certaines habiletés très pratiques. La CJME et les autres cliniques juridiques jouent définitivement un rôle très important dans l'accès au système judiciaire au Québec. Je suis très fier d'avoir eu la chance de jouer un rôle, si petit soit-il, dans l'accès à la justice, et d'avoir travaillé au côté de cette équipe incroyable.

SEAN COHEN
McGill - B.C.L. LL.B. '20



de g. à d.: Anne Thibault, Catherine Descôteaux, Isis Brisebois, Pierre-Richard Deshommès, Sean Cohen, Anne Petitclerc, Alexandre B Romano, Nathalie Lafamme, Olivier Aldama, Nadja Momcilovic



Catherine Descôteaux

Nous vivons présentement une période charnière en ce qui concerne l'accès à la justice. Dans les dernières années, plusieurs personnes – juges, bâtonniers, avocats, justiciables, chercheurs – se sont exprimés sur la place publique pour réclamer une modification du système judiciaire et le rendre plus accessible à tous et toutes. L'approche ouverte, multiculturelle, impliquée et diversifiée de la CJME nous démontre qu'il est possible, en faisant preuve de créativité, de s'extraire des modèles traditionnels et de répondre aux besoins juridiques des populations défavorisées. Ça a été un plaisir pour moi d'évoluer dans ce milieu avant-gardiste au cours de l'été 2018!

CATHERINE DESCÔTEAUX
UQAM - LL.B. '18



Jonathan Godin



de g. à d.: Aïsa Miller, Marc-Antoine Bigras, Adjani Dumas, Mathilde Mercier, Vincent Dompierre-Quinn, Alexandre B Romano, Anne Thibault

Ayant eu l'occasion de desservir la clientèle de deux des points de service, j'ai été particulièrement marqué par le nombre de clients réguliers qui comptent sur la Clinique depuis plusieurs années. Non seulement cette confiance montre-t-elle le besoin continu des services offerts, mais je pense qu'elle démontre également la mesure dans laquelle la Clinique est devenue enracinée dans le tissu social des communautés qu'elle dessert. C'était un privilège de faire partie d'une telle organisation et d'avoir eu l'occasion de développer des relations significatives avec des membres de notre communauté, qui sont trop souvent passés entre les mailles du filet de notre système judiciaire.

JONATHAN GODIN
McGill - B.C.L. LL.B. '18

« TÉMOIGNAGES »

DES CLIENTS



de g. à d.: Anne Petitclerc, Nadja Momcilovic, Olivier Aldama

Personnellement, dans mon cas, ma frustration contre le demandeur était si importante que j'avais besoin d'aller à la cour pour répondre aux allégations. Les étudiant.es et les avocat.es de la CJME m'ont aidé à comprendre mon problème au niveau légal.

Leur gentillesse et leur ouverture à m'écouter m'ont permis de demeurer ouvert à la situation et de considérer un éventuel règlement du litige. Ils m'écoutaient réellement.

Ainsi, leur soutien et leurs conseils m'ont aidé à obtenir une bonne justice. J'en suis même arrivé à pardonner à l'autre partie.

JOHN



Merlene

Je trouve que la Clinique juridique du Mile End est un service essentiel pour ceux et celles qui vivent sous le seuil de la pauvreté. J'ai utilisé les services de la Clinique à quelques reprises et ils m'ont aidé à comprendre ma situation légale. La Clinique aide les personnes à prendre connaissance de leurs droits et du droit en général. Je recommanderais les services de la Clinique à tous ceux et celles qui en ont besoin.

Cette fois, j'avais une situation qui me demandait de me rendre en médiation et j'ai été accompagnée par un étudiant de la Clinique juridique du Mile End. C'était très utile pour moi, surtout car je ne maîtrise pas le français. Ça s'est très bien passé et j'ai trouvé qu'avec l'accompagnement, la justice était de mon côté. Il m'a expliqué le processus et ce qui se passait durant la médiation. De plus, j'étais heureuse que l'étudiant soit avec moi pour qu'il me clarifie certains termes légaux et qu'il m'aide avec quelques calculs mathématiques.

Sans l'aide de la Clinique juridique du Mile End, je n'aurais peut-être pas réclamé mes droits!

MERLENE



Mai

L'été passé, l'intervenante de la Clinique juridique m'a accompagné lors d'une médiation. Sa présence, forte, calme et positive, m'a été très bénéfique. Lors de la médiation, je me sentais très éprouvée par la situation. Durant une pause, l'intervenante a demandé au médiateur de nous permettre de faire un téléphone pour contacter une avocate de la Clinique, qui connaissait bien ma situation. Ce petit coup de téléphone m'a permis de comprendre la procédure et de reprendre confiance en moi pour prendre une décision.

J'ai ainsi trouvé le courage de sortir de mon moule de défaitiste qui m'épuisait et de négocier avec confiance. Je n'aurais pas été en mesure de me sentir libre de bien m'exprimer seule, sans le soutien empathique de cette alliée de la Clinique.

MAI

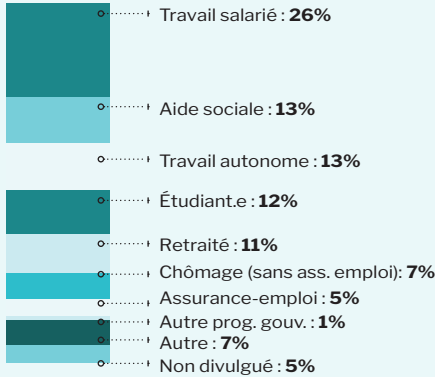


de g. à d.: Anne Thibault, Catherine Descôteaux, Alexandre B. Romano

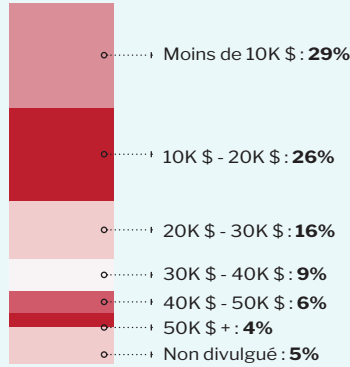
STATISTIQUES CLIENTS

Période : 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018

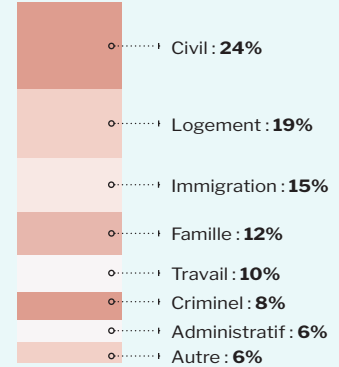
STATUT PROFESSIONNEL



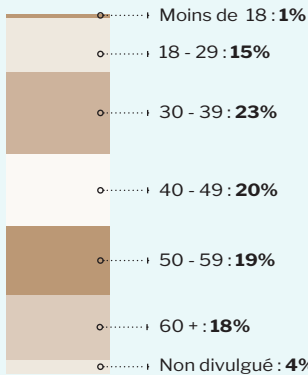
REVENUS



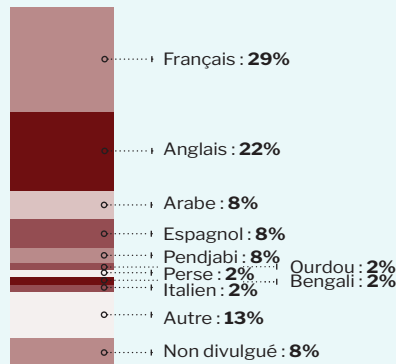
DOMAINES DE DROIT



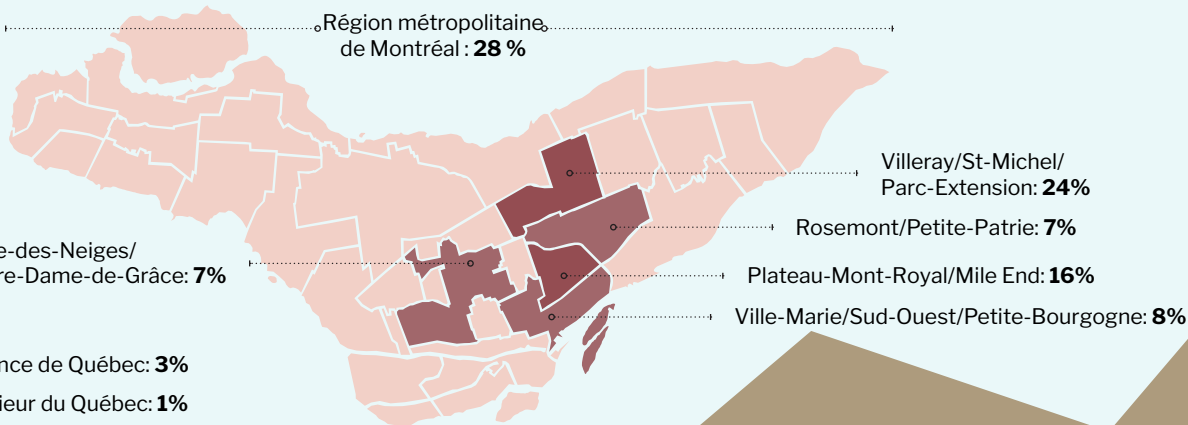
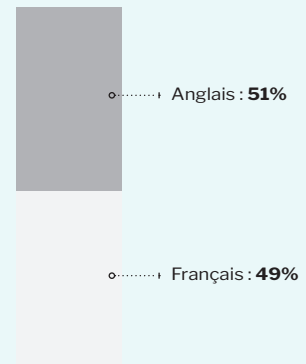
ÂGE



LANGUE MATERNELLE



LANGUE DE CONSULTATION



CLIENTS

Ce chiffre représente le nombre total de personnes ayant reçu des services de la Clinique.

694

SÉANCES DE CLINIQUE

Ce chiffre représente le nombre total de séances de consultation des trois points de service.

117

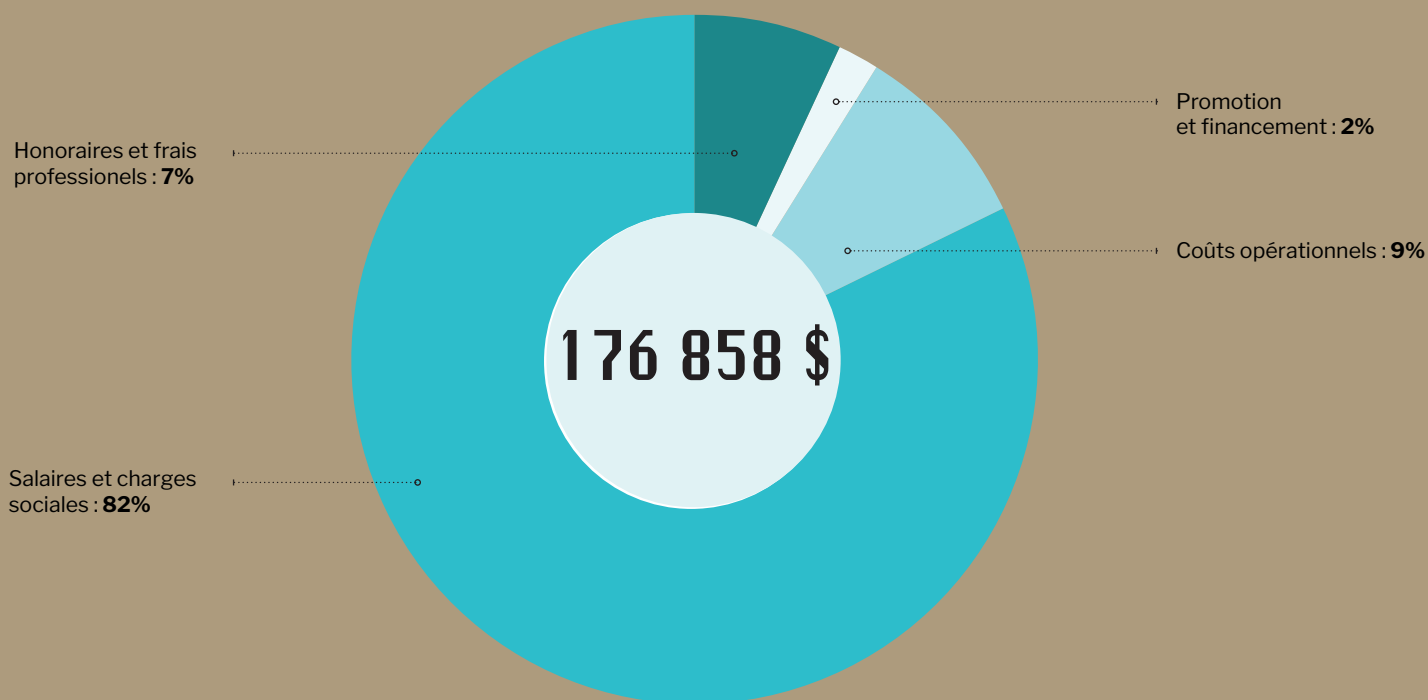
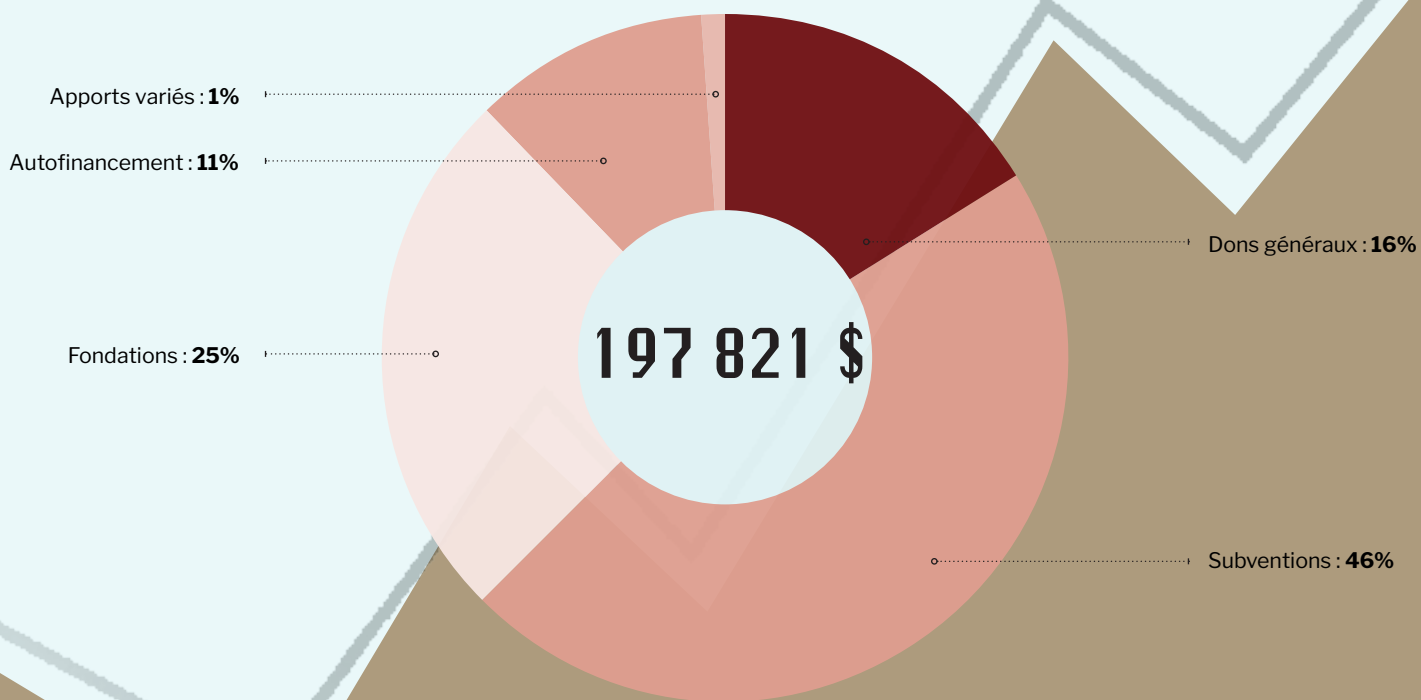
CONSULTATIONS EN PERSONNE

Ce chiffre représente le nombre de consultations individuelles entre un client et un étudiant, personnel ou avocat bénévole de la Clinique (un client pouvant bénéficier de plusieurs consultations).

1108

FINANCES

Basé sur les états financiers vérifiés en date du 30 septembre 2018.



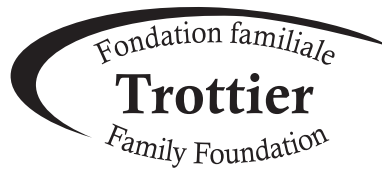
REMERCIEMENTS

Subventions



Principaux donateurs (10 000 \$ +)

FASKEN



**La Fondation
Bannerman**

**The George Hogg
Family Foundation**



Supporteurs (1 000 \$ - 10 000 \$)

CLYDE&CO



Amis (500 \$ - 999 \$) et autres donateurs (moins de 500 \$)



Georges Allard
Vikki Andrighetti
Christine Barrielle
Simon Bisson
William Dion-Bernard
Nicholas Dodd
Luc Doucet
Karine Fournier
Valerie Gobeil
Benoit Hamel

Azim Hussain
Michael Kandeve
Kosta Kostic
Maryse Lapointe
Bertrand Larouche-Delorme
Jennifer Marconi
Catherine McKenzie
Eric Mendelsohn
Judith Mendelsohn
Heather Michelin

Alice Monet
Narang & associés
The Nellie Philanthropy
Foundation
Alexandra Nicol
Patrycja Nowakowska- Leyne
Émilie Paquin-Holmstead
Vincent Ranger
Ordey Robillard
Jacob Saltiel

Nicholas Scheib
Stephen Scott
Damion Stodola
Campbell Stuart
Eric St-Pierre
Kim Thomassin
Gretchen Timmins
Marta Usakiewicz

Merci à l'ensemble de nos donateurs anonymes!



◀ SOUTENEZ-NOUS ▶

Don en ligne :

www.justicemontreal.org/support-us/donate/?lang=fr

Chèque à l'ordre de « Clinique juridique du Mile End » :

**5159 Blvd Saint-Laurent
Montréal, Québec, H2T 1R9**

La CJME est une oeuvre de charité enregistrée. Reçus d'impôt disponibles pour les dons de plus de 25\$. Veuillez inclure votre courriel et adresse postale complète avec votre don afin que nous puissions vous faire parvenir un reçu.

◀ CONSULTATIONS GRATUITES ▶ SANS RENDEZ-VOUS

CLINIQUE JURIDIQUE DE PARC-EXTENSION

lundi, 15h - 18h
au Comité d'action de Parc-
Extension (CAPE)
419 rue St-Roch, bureau SS.04

CLINIQUE JURIDIQUE DU MILE END

mercredi, 16h - 19h
à la Mission communautaire Mile End
99 rue Bernard Ouest

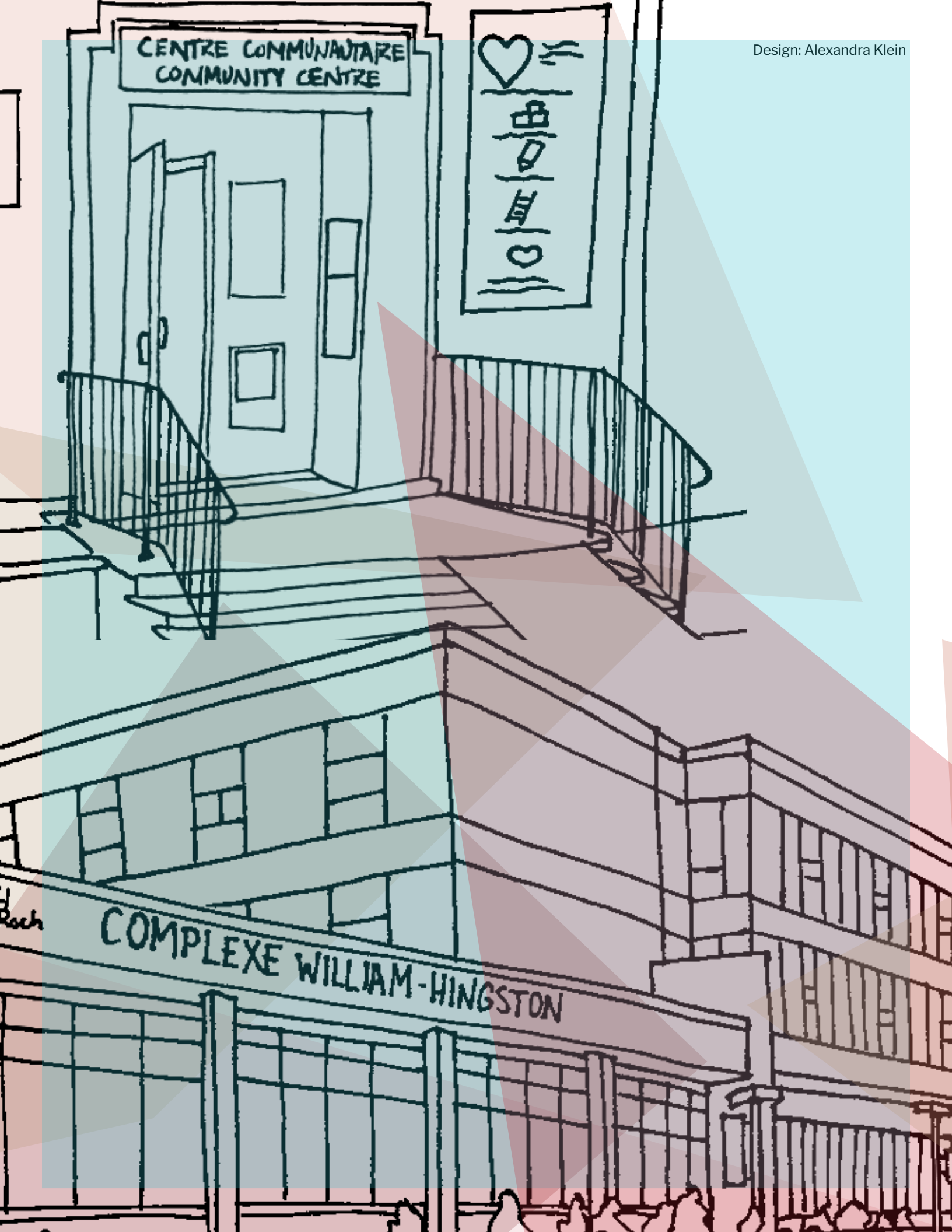
CLINIQUE JURIDIQUE DE TYNDALE ST-GEORGES

lundi, 18h - 19h
au Centre communautaire
Tyndale St-Georges
870 carré Richmond

Pour les critères d'admissibilité à nos consultations sans rendez-vous, visitez notre site web pour plus de détails.

www.justicemontreal.org





CENTRE COMMUNAUTAIRE
COMMUNITY CENTRE



COMPLEXE WILLIAM-HINGSTON